

SAINT-VAAST

La-Hougue

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2019

VICTOIRE !



**SAINT-VAAST ÉLU VILLAGE
PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2019**



SOMMAIRE

2	LE MOT DU MAIRE
4	INFOS PRATIQUES
6	CULTURE
12	INITIATIVE
13	AFFAIRES PORTUAIRES
14	HISTOIRE
16	LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2019
20	SOCIAL
22	TRAVAUX
24	SÉCURITÉ
26	COMMERCE
28	INFOS DIVERSES
31	DÉCOUVERTE



Jeudi 26 juin 2019, à 23 h 15, une immense clameur submerge la Salle des Fêtes de St-Vaast la Hougue trop étroite pour l'occasion. Les 350 personnes présentes se lèvent spontanément pour ovationner cette nouvelle extraordinaire : notre commune vient d'obtenir de haute lutte le titre prestigieux de **Village Préféré des Français 2019** devant la cité bretonne de Pont-Croix en Bretagne et de Terre de Haut en Guadeloupe.

Ce moment collectif, pour les privilégiés qui étaient présents devant le grand écran mis à disposition par la municipalité, restera inoubliable. Le Maire de Cassel, lauréat du Village Préféré des Français 2018, me disait à juste titre qu'il comparait cette ferveur à celle qui a accompagné la victoire de l'équipe nationale de football en coupe



Jean LEPETIT
Conseiller Départemental et
Maire

du monde. L'émission culte de Stéphane Bern qui présentait sur France 3 les quatorze villages retenus a

Photo de couverture : Philippe Lebresne

Rédaction, correction, photos : Estelle Hamel, Aurore Malézieux, Annie Mottier et Fabienne Barbey.

Création : Estelle Hamel (DGS)

LE MOT DU MAIRE

rassemblé pour cette soirée près de deux millions cinq cent mille téléspectateurs, la meilleure audience de la soirée devant toutes les autres chaînes. Le lendemain, les médias locaux ont fait leur UNE sur cette victoire incroyable et sur la médiatisation qu'elle entraîne. On ne compte plus aujourd'hui les articles et les reportages sur notre port sairois. Partout en France, les gens s'émerveillent sur les superbes images qu'ils ont découvertes et veulent mieux connaître notre village normandaunomàlaprononciationsi particulière : le moteur de recherche google a placé ainsi au lendemain de l'émission Saint-Vaast-la-Hougue en deuxième sujet sollicité derrière Laetitia Hallyday !

Onze années après avoir vu ses tours Vauban inscrites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, notre ville est de nouveau sous les feux de la rampe et de quelle façon !

Pour votremaire, commepourchacun e et chacun d'entre vous, je présume, c'est une immense fierté et une satisfaction que l'on aime partager. C'est aussi une belle récompense pour le travail effectué par l'équipe municipale depuis plusieurs années pour rendre notre ville toujours plus attractive, mais c'est désormais une grande responsabilité pour nous montrer digne de cette formidable reconnaissance.

- Un grand merci pour vos votes nombreux qui ont emporté l'adhésion et la victoire ; vous habitez ou non notre cité, vous êtes issu d'une vieille famille saint-vaastaise

**On ne compte plus
aujourd'hui les articles
et les reportages sur
notre port sairois.**

ou non, vous avez un lien familial, professionnel ou sentimental avec notre commune, alors **vous êtes un(e) saint-vaastais(e) de cœur.**

- Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis de relever ce superbe challenge, particulièrement l'équipe de communication municipale autour de Fabienne et Yann, les services de la mairie avec Estelle et Julien, les associations partenaires que sont l'ACOPA et AGIR Pour le Val de Saire, les médias locaux et les intervenants qui ont montré leur savoir-faire avec justesse et vérité, Manuela, Stéphanie et Guillaume, Françoise et Paul, Paul-José et Martine sans oublier le Choeur des marins du Cotentin.

- Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée mémorable du 26 juin, l'écran géant et la sonorisation avec Arnaud, le groupe Marinade, les association ACOPA et Comité des fêtes, et la présence appréciée de nombreux élus qui ont vécu avec nous cet événement.

- Enfin un grand merci à Stéphane Bern associé à son équipe pour son professionnalisme, sa gentillesse et sa capacité à faire aimer les villages pour lesquels il a un coup de cœur.

Permettez-moi, en mon nom et en celui du conseil municipal de notre commune de souhaiter une saison estivale active pour ceux qui sont concernés par le tourisme et d'agréables vacances pour ceux qui ont décidé de prendre un peu de repos.

INFOS PRATIQUES

La mairie à votre service



La mairie :

Du lundi au vendredi
9h30-12h et 13h30-17h
Fermé le samedi

Le marché :

Samedi matin

La messe :

Dimanche à 11h

Assistante sociale

Mme HASSIMO

Tél. 02 33 21 74 00

Lundi 14h-16h au bureau
PMI, Espace Vauban,
uniquement sur RdV
auprès du centre médico-
social de Valognes.

Fédération ADMR

Mme PERROTE

Le 1er et 3ème mercredi
de chaque mois, de
10h-12h, salle des
permanences, Espace
Vauban. Sans RV.

Assistant Social des Pêches Maritimes

M. Laurent COLLARD

Tél. 02 33 43 70 46

Salle des permanences,
sur RV

Espace Vauban, sur RV
auprès du secrétariat
des pêches maritimes de
Cherbourg

Déchetterie d'Anneville-en-Saire

Du 1er novembre au 31
mars :

lundi, mercredi, vendredi
et samedi Du 1er avril au
31 octobre :

du lundi au samedi
Ouverture : 9h-12h et
13h30-17h

Ramassage des ordures ménagères

Du 15 juin au 15
septembre :

lundi, mercredi et
vendredi

Du 16 septembre au 14
juin :

lundi et vendredi

Le ramassage se faisant
de très bonne heure le
matin, les conteneurs
devront être sortis la veille
au soir à partir de 19h (en
aucun cas les conteneurs
poubelle ne doivent être
sortis ni laissés sur les
trottoirs dans la journée).



**Les ordures
ménagères
doivent impérativement
être sorties dans des
conteneurs poubelles**
et non dans des sacs
plastiques pour éviter que
les goélands ne répandent
les déchets
sur le trottoirs.





AGIR ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE

Parce qu'une ville propre est un lieu de vie agréable, la municipalité fait le maximum pour lutter contre les graffitis, les dépôts sauvages, les sacs poubelles sur les trottoirs ou encore les déjections canines. **Cependant, la propreté est l'affaire de tous.** Sans un effort de chacun pour éviter les actes d'incivilité, notre ville ne peut pas rester propre.

Il y a **les bons gestes au quotidien** que chacun doit connaître : jeter ses papiers, chewing-gums, canettes, mégots et autres petits déchets dans les corbeilles prévues à cet effet, ainsi que **ramasser les déjections de son animal.**

En outre, il convient de rappeler la nécessaire contribution des habitants dans **l'entretien des trottoirs devant leur domicile, tout au long de l'année.** En effet, chacun est

tenu de conserver en bon état de propreté sa partie de trottoir et de caniveau. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. **Il est rappelé que l'usage des pesticides (désherbants) est interdit pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019.**

Vous pouvez en revanche verser de l'eau chaude de cuisson sur les mauvaises herbes, ou passer la binette !

LES TOILETTES PUBLIQUES

En plus de coûter cher, les dégradations répétées nuisent à l'image de la commune.

Or, le savoir vivre en société et le respect des biens publics, des autres est une affaire d'éducation.

Merci de nous aider à conserver les wc publics propres et en bon état de fonctionnement !

Quelques infos ESSENTIELLES à bien connaître

- en cas de neige, facilitez le passage en raclant et balayant ;
- salez ou sablez en cas de verglas ;
- balayez et ramassez les feuilles mortes ;
- taillez les plantes envahissantes qui peuvent gêner le passage ;
- Mettez des plantes à fleurs peu exigeantes pour chasser herbes et mousses indésirables.

Il est rappelé que, si l'entretien des caniveaux relève de la Ville, il est interdit d'y jeter déchets et produits toxiques, qui se déversent dans le réseau d'eaux pluviales et sont rejetés à la mer et dans les rivières. Vous pouvez déposer vos produits toxiques en déchetterie et verser vos eaux sales dans votre évier, via le réseau d'eaux usées.

Les dépôts sauvages sont lourdement sanctionnés par le Code pénal.

Les responsables peuvent avoir des amendes importantes à payer :

- Dépôt sauvage sur la voie publique : 750 € d'amende
- Dépôt sur une propriété publique ou privée : 150 € d'amende
- Abandon de véhicule ou de déchets dans un véhicule : 1 500 € d'amende

LES TOURS VAUBAN DE LA HOUGUE ET TATIHOU : Grandes lignes du plan de gestion 2019-2024

Les Tours Vauban de la Hougue et Tatihou ont été inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 2008.

Cette prestigieuse reconnaissance à l'échelle mondiale comporte des exigences.

L'Unesco exige ainsi que les sites inscrits au patrimoine mondial élaborent et mettent en œuvre des "plans de gestion pluriannuels". Ces plans de gestion sont en dernière instance validés par le Préfet de Région et le Ministère de la Culture (représentée par

la Direction Régionale des Affaires Culturelles en qui nous concerne), qui les transmet à l'Unesco.

Il revient à la Municipalité de Saint-Vaast d'élaborer ces plans de gestion en partenariat avec l'ensemble des acteurs parties prenantes de la gestion des Tours de la Hougue et Tatihou. Depuis 2008, nous avons déjà élaboré un plan de gestion pour la période 2008/2013 et un pour la période 2013/2018. Le plan de gestion 2019/2024 est en cours

de finalisation.

Beaucoup d'acteurs sont ainsi amenés à coopérer pour construire et mettre en œuvre ce plan d'action : les propriétaires des sites, le Conservatoire du littoral pour Tatihou et la Marine Nationale pour la Hougue; les gestionnaires des sites, le Conseil Départemental pour Tatihou et la Municipalité de Saint-Vaast pour la Tour de la Hougue; mais aussi les institutions publiques telles que la Préfecture, la Région et



CULTURE

Jean-François Claude, Adjoint délégué de la Municipalité au réseau Vauban Unesco.



la Communauté d'agglomération du Cotentin.

Pour construire le Plan d'action 2019/2024, nous avons d'abord fait un bilan de la période écoulée (2013/2018).

Sans être exhaustif, nous pouvons signaler les points saillants suivants :

- La fréquentation du site de Tatihou est de l'ordre de 75000 visiteurs par an; celui de la Hougue est de l'ordre de 7000 visiteurs (pour une ouverture effective d'avril à octobre); le nombre de visiteurs étrangers a sensiblement augmenté ces dernières années pour s'établir à environ 15%

- Les communes limitrophes (notamment Aumeville-Lestre, Crasville, Quettehou, Anneville-en-Saire, La Pernelle et Réville) ont été impliquées dans la gestion du bien

- Le Département et la Marine Nationale ont consacré sur la période de l'ordre d'un million d'euros à la seule maintenance des digues, des murs d'enceinte et des bâtiments.

- Les sites de Tatihou et de la Hougue accueillent des manifestations qui sont très importantes pour l'attractivité de notre ville (Festival des chants marins, Semaine Vauban, Festival du livre, Traversées de Tatihou notamment)

En ce qui concerne le plan d'action 2019/2024, les axes de développement suivants sont en cours d'instruction :

- Une étude, financée par la DRAC, a démarré avec l'ensemble des communes concernées (villes à partir desquelles on peut voir les Tours), pour étendre la zone de protection des paysages et valoriser l'ensemble du patrimoine des communes

- La mise en place prochaine d'un Comptoir

touristique sur le port, rassemblant dans un même lieu l'Office du Tourisme et l'accueil Tatihou, permettra de mieux harmoniser la gestion touristique des 2 sites Tatihou et la Hougue

- Dans l'avenir, il sera important de réduire l'écart d'attractivité entre Tatihou, qui va bénéficier d'importants travaux, et la Hougue. Dans ce sens, un local d'accueil et d'information va être prochainement installé par la Municipalité à la Hougue.

- Sur les 2 sites, des parcours d'interprétation seront élaborés pour mettre en valeur l'évolution de l'architecture militaire de Vauban à la 2ème guerre mondiale.

- La gestion écologique sera développée et valorisée auprès du public.

- La lutte contre les effets de l'érosion marine, sur les digues, murs de protection et bâtiments, sera de plus en plus à l'ordre du jour.

- Une association "Pierre en mer de la Hougue" est en cours de constitution et de validation par la DRAC pour aider bénévolement à la restauration et à la réhabilitation des ouvrages historiques du site de la Hougue, à travers des chantiers similaires à ceux menés sur le rivage de Morsalines et sur l'île du large de Saint-Marcouf.

A l'initiative de la commune, un comité de pilotage et des instances techniques se réunissent régulièrement pour mettre en œuvre le plan de gestion.



Les expos

Des œuvres exceptionnelles de **Noël Léveillé** et de **François Leman**, exposées à la salle Max Pol Fouchet au mois de juillet 2019

La Salle Max-Pol Fouchet va présenter en ce mois de juillet 2019 des œuvres de Noël Léveillé et François Leman à bien des égards exceptionnelles. Les œuvres présentées ont été données à la Ville de Saint-Vaast.

De **Noël Léveillé**, nous pourrons admirer une **immense maquette, d'une surface de plus de 50 m2, représentant la ville de Saint-Vaast la Hougue en 1900.**

Pour réaliser cette maquette, François Léveillé a réalisé une enquête approfondie sur ce qu'était la ville dans les années 1900. Pendant des années, il se documente, arpente toutes les rues du centre-ville et de la campagne. Il recherche l'aspect que pouvait avoir chaque rue, chaque champ, chaque maison en 1900. Il redécouvre ce qui a disparu : le tue vaques, le port avant sa porte à flot, les fabriques de bois et d'huile, les salines...Il construit sa maquette sous forme d'un puzzle découpé en 30 éléments.

Né à Saint-Vaast en 1955, où il a vécu toute sa vie, Noël Léveillé décède en 2017.



De son vivant, Noël Léveillé n'aura jamais vu sa maquette déployée. Il n'avait pas suffisamment de place chez lui pour cela.

L'exposition de sa maquette dans la salle Max Pol Fouchet en juillet 2019 sera une première autant pour sa famille que pour ses concitoyens saintvaastais.

En plus de cette maquette, nous pourrons aussi admirer un autre travail gigantesque que Noël Léveillé a réalisé autour de la vie des pharaons égyptiens :

une **pyramide**

“ Les visiteurs de cette exposition pourront découvrir la biographie de ce discret, mais aussi hors du commun, habitant de Saint-Vaast. ”





De **François Leman**, nous pourrions admirer **un tableau en 3 dimensions représentant l'île de Tatihou.**

François Leman habite à proximité de Caen. C'est un artiste qui a inventé à partir du début des années 1990 une expression artistique à travers la réalisation de tableaux en 3 dimensions, exclusivement en bois et peinture à l'huile.

« Ce n'est pas une peinture, ni une photographie, ni une gravure. Ce n'est ni un trompe-l'œil, ni une sculpture, ni une maquette. C'est tout à la fois. » nous dit-il.

En 2016, à l'âge de 76 ans, il prend sa retraite d'artiste et fait don à la ville d'une de ses œuvres, un tableau représentant l'île de Tatihou.

« Je suis heureux de savoir que cette création sur Tatihou puisse être portée à la

connaissance des habitants de ce bien joli coin du Cotentin que j'aime beaucoup ».

Comme ses autres œuvres, ce tableau a nécessité de l'ordre de 3000 heures de travail. Il a une longueur de 2,60 m, pour une hauteur de 1,3 m et un relief de 0.35m.



Les animations estivales

Nous présentons les principales animations estivales, festives, culturelles, sportives, programmées et connues à ce jour, de l'été 2019.

Ces animations peuvent être pilotées directement par la municipalité ou organisées par des associations avec souvent une aide financière ou matérielle de la commune.

Ce programme n'est pas exhaustif de l'ensemble des animations de l'été.

Date	Animation
Exposition tout le mois de juillet	Exposition d'une maquette de Saint-Vaast en 1900 réalisée par Noël Léveillé, un habitant de Saint-Vaast, à la salle Max Pol Fouchet
Tout l'été	Photos dans la ville : les bénédictions de la mer à Saint-Vaast depuis 1932
Tous les mercredis en juillet et août	Marché artisanal et concert à partir de 18h, Place du Général de Gaulle (ACOPA)
Du mardi 16 juillet au dimanche 11 août	Volley-ball sur le terreplein de la Hougue (tous les après-midi de 15h30 à 18h15 et tournois) (Union sportive Saintvaastaise Volley-ball)
20 et 21 juillet	Festival du livre à la Hougue (Association Festival en Cotentin)
27 et 28 juillet ; 30 et 31 juillet	Concours hippique, terrain de La Hougue
du 30 juillet au 7 août	« Retour sur Saint-Vaast : les coups de cœur de Barbelo » ; exposition d'arts plastiques réunissant une vingtaine d'artistes, dont la moitié d'étrangers. Salle des fêtes
Vernissage le mercredi 31 juillet	
Dimanche 4 août	Fête des régates et feu d'artifice
Jeudi 15 août	Jeux de plage à la Hougue
Dimanche 18 août	Braderie à la Hougue (Comité des fêtes)
du 9 au 11 août	Exposition « Les peintres du Val de Saire » (organisée par Michel Riou) Salle Max Pol Fouchet
Dimanche 18 août	Course du Run (Association course du Run)
Dimanche 18 août	Braderie à la Hougue (Comité des fêtes)
du 19 août au 25 août	Festival de musique de chambre en Val de Saire, dont concert pour les petites oreilles à la Salle Max Pol Fouchet le samedi 4 août
du 23 août au 1er septembre	Traversées de Tatihou, dont rencontres gratuites avec les groupes les 29, 30, 31 juillet et 1 ^{er} août à la Médiathèque de 11h à 12h.
Dimanche 25 août	Braderie sur le port (Agir pour le Val de Saire)
Samedi 21, dimanche 22 septembre	2 ^{ème} édition de course de paddle, à la petite plage
Samedi 21, dimanche 22 septembre	40 ^{ème} anniversaire du jumelage Saint-Vaast/Bridport ; accueil des participants de Bridport
Dimanche 22 septembre	Concert de flute dans l'Eglise et visite commentée des vitraux (Association de sauvegarde et de mise en valeur des vitraux de l'Eglise de Saint-Vaast)

L'Hermione rend visite à Saint-Vaast

A la joie de tous, le 20 juin, vers 15h, l'Hermione, la magnifique réplique de la frégate de La Fayette, est venue saluer notre ville.



Il y a un lien particulier entre l'Hermione et Saint-Vaast, car c'est le chantier Bernard qui, entre 2009 et 2011, a contribué à sa construction. 9 charpentiers de Marine du chantier ont notamment travaillé sur les bordages et le calfatage du navire. Ils ont utilisé des techniques à l'ancienne, pointant par exemple 7000 clous en bronze.

A la demande de Gilles Auger, le patron du chantier Bernard, l'Hermione a accepté de se détourner pour venir passer au plus près possible de notre port.

Pénalisée par un vent contraire, l'Hermione a dû tirer de nombreux bords avant de longer l'île

du large de Saint-Marcouf et de tirer un long bord en direction du port. Arrivé au plus près possible de notre ville, elle a tiré des coups de canons en guise de salut à Saint-Vaast. Elle a ensuite viré de bord pour reprendre sa route au large. Retrouvant alors un vent favorable, on a pu assister à l'impressionnante préparation au hissage des voiles.



Plusieurs bateaux sont venus saluer l'Hermione, tel le "Vieux copain" et le Fleur de Lampaul, avec l'équipe du chantier Bernard à son bord.

A la demande de la municipalité, l'équipe de la SNSM s'est mobilisée pour permettre que cette venue de l'Hermione soit immortalisée par des reportages photographiques. En plus de la vedette, les deux zodiacs de la SNSM étaient de sortie ce jour.

INITIATIVE

“

Association « MATELOTS de la VIE »

“Malade ou guéri... Ensemble pour soigner la Vie”

”

«**Matelots de la Vie**» est une association à but non lucratif créée en 2005, reconnue d'intérêt général, qui organise chaque été une aventure maritime **pour les enfants hospitalisés**.

Son projet associatif «**Un Voilier à l'Hôpital**» repose sur l'interaction entre les enfants hospitalisés et les Matelots embarqués à bord du voilier.

« Matelots de la Vie » est une expérience humaine et solidaire qui propose à 16 jeunes adolescents de 12 à 17 ans qui ont été confrontés à la maladie de vivre durant 3 semaines sur un voilier **une aventure exceptionnelle** qu'ils s'engagent à partager au quotidien avec des enfants hospitalisés par l'intermédiaire de photos, de vidéos, de carnets de bord et de jeux d'énigmes.

Stimulant et dépaysant, le projet Un « Voilier à l'Hôpital » vise à redonner de l'espoir et



l'envie de se battre aux enfants hospitalisés confrontés à un quotidien souvent rythmé par les soins, l'ennui et l'angoisse.



Pour les Matelots à bord du voilier, c'est la reconquête de la confiance en soi et de l'autonomie, la prise de distance par rapport à leur propre histoire médicale.

Pour tous, une parenthèse heureuse pour oublier la maladie.

Alors propriété de la Fondation Nicolas Hulot, «**Fleur de Lampaul**» a emmené en 2006 et 2007 les quatre premières expéditions le long de la Corse. C'est en 2016 à l'occasion des dix ans de ses premières expéditions que l'association a souhaité renouer avec ce magnifique voilier.

Un souhait plus qu'exaucé avec les nouveaux propriétaires Gilles et Sylvie Auger, dont la sensibilité au projet en a fait aujourd'hui l'un des partenaires les plus solidaires.

Gilles AUGER, Adjoint aux Affaires Portuaires.



TRAVAUX DE DRAGAGE DANS LE PORT

Depuis la création du port actuel en 1982, une seule opération de dragage avait eu lieu lors de l'hiver 2001/2002.

Une nouvelle opération devenait indispensable pour maintenir les profondeurs nécessaires aux activités portuaires et l'autorisation dans le cadre de la « Loi sur l'eau » a été obtenue par la SPL en janvier 2018. Après un appel d'offres, l'entreprise MERCERON TP a été

chargée de réaliser le dragage pour un montant de 650 266 € TTC. Le volume prévisionnel a retiré a été estimé autour de 33 000 m³

La technique choisie par l'entreprise est la suivante :

- les sédiments sont aspirés à l'aide d'une drague hydraulique dite « aspiratrice »,
- les sédiments sont refoulés via des conduites vers des bassins de

décantations aménagés sur des parcelles agricoles (vers la Bijude),

- les eaux de ressuyage (sans sédiments) seront ensuite évacuées au niveau du Pont de Saire via des conduites de refoulement,
- les sédiments seront ensuite épandus en amendement agricole.

Toutes ces étapes ont un suivi environnemental complet afin d'éviter d'impacter au maximum le milieu naturel.

L'opération a débuté fin janvier 2019 et s'est arrêtée provisoirement le 15 mai 2019. 17 000 m³ ont été évacués durant cette période. Une exposition expliquant ce qu'est le dragage a eu lieu au bureau du port durant les 4 mois de l'opération.

Les travaux reprendront début septembre, juste après la saison estivale.

HISTOIRE

Une société littorale en Cotentin au XVIII^e siècle : Saint-Vaast-la-Hougue et ses gens de mer

Mon intérêt pour l'histoire n'a fait que croître avec le temps, au cours de cet apprentissage du métier d'historienne que j'ai effectué à l'université de Caen, après le baccalauréat.

Lors de mon retour à Saint-Vaast, en 1997, j'ai compris que la mer, s'associant à la terre, représentait toute mon histoire et celle des gens d'ici. Ainsi, lorsque la municipalité a souhaité intégrer le Réseau des Sites majeurs de Vauban qui nous ouvrait la porte en vue d'une inscription à l'Unesco, j'ai naturellement accepté de relever le défi pour ma ville, comme coordinatrice et rédactrice du projet d'inscription de nos tours Vauban. Cette incursion dans le temps m'a permis d'approfondir la vie des hommes et des femmes qui nous ont précédés sur ces rivages et m'a incitée à reprendre des études prématurément interrompues par les aléas de la vie, en effectuant un travail global sur une société littorale.

J'hésitais cependant à reprendre le chemin de l'université après tant d'années, mais les études abandonnées en cours de route avaient un petit goût d'inachevé. Mon intérêt pour l'histoire des familles a été le plus fort et m'a guidée pour renouer les fils de l'histoire sociale en explorant patiemment les fonds d'archives, en apprenant à les exploiter et à les analyser

comme un véritable détective de l'histoire, pour aboutir à l'obtention du doctorat, en décembre dernier.



Tableau de Crestey - collection part.



Les mangeurs d'huîtres

Cette thèse est en quelque sorte une **enquête menée dans une société littorale du Cotentin, au XVIII^e siècle**, afin d'étudier les liens qui unissent les gens de mer aux autres habitants du rivage, mais aussi d'analyser ce qui peut les séparer, dans un monde a priori tourné vers la mer. L'étude a pour cadre la rade de la Hougue, qui abrite Saint-Vaast-la-Hougue, gros bourg côtier dont plus de la moitié des habitants appartiennent alors au monde de la mer.

La première partie est consacrée à la démographie afin de comparer la composition des familles, ce qui a pu être effectué grâce à la reconstitution de plusieurs centaines de foyers. Nous avons ainsi constaté un comportement spécifique des

Par Annick Perrot



gens de mer, en termes de mariage, de nombre d'enfants, mais surtout de mortalité, car la mer impose un rythme de vie différent de celui des terriens qui ne composent que 10% de la population.

La deuxième partie est réservée à la vie quotidienne de ceux qui « font le métier de la mer », en étudiant les différentes façons dont ils tirent parti des ressources marines, poissons et coquillages. Le calendrier annuel des pêches est alors rythmé par deux grandes campagnes, celle du maquereau salé sur les côtes de Bretagne et d'Irlande, au printemps et celle des huîtres dans la baie de Cancale, à l'automne. Au XVIII^e siècle, grâce à ses parcs d'affinage protégés par des murets de pierres, Saint-Vaast devient le port relais pour la fourniture d'huîtres à l'écaille. D'autres s'adonnent à la pêche de poissons plats sur l'estran au moyen de pêcheries dont la plus connue est déjà celle de la Tocquaise. La

vie quotidienne à terre est perceptible grâce aux contrats de mariage et aux inventaires, véritables photographies des intérieurs saint-vaastais qui fournissent des indices du niveau et du mode de vie au XVIII^e siècle. En suivant le notaire lors de l'ouverture des coffres et armoires, même si la richesse ne prédomine pas, loin s'en faut, quelques cachettes réservent de jolies surprises.

Enfin, **la dernière partie** met en évidence les particularités et les contraintes de demeurer sur une frontière maritime qui détermine la vie de tous les Saint-Vaastais qui doivent faire face aux dangers venus de la mer : risque de submersion marine, comme celle de 1724 où les maisons les plus proches du rivage sont mises à bas par les flots en furie. Cet événement est à l'origine de la construction de la digue. La population vit aussi dans la crainte de descentes ennemies sur la côte et de la contagion apportée par les navires, d'où l'édification de forts à la Hougue et à Tatihou ainsi que la mise en place d'un lazaret.

Toutefois, les gens de mer se distinguent par d'autres contraintes, dont la principale est constituée par un service obligatoire sur les vaisseaux du roi. Ceci les différencie profondément du reste de la population, car aux périls du métier, il faut ajouter ceux de la guerre et de l'emprisonnement, sans oublier le poids de l'absence qui confère des responsabilités accrues aux femmes de marins.

LE **VILLAGE PRÉFÉRÉ** **DES FRANÇAIS** **2019**

ON L'A FAIT !

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE désignée officiellement Village Préféré des Français 2019 !



Saint-Vaast fait la une de la Presse de la Manche dès le 7 mars pour appeler au vote.

Le 26 juin 2019 est un jour mémorable pour la ville de Saint-Vaast-la-Hougue. En effet, à l'issue de l'émission diffusée sur France 3, la commune a été désignée **"Village Préféré des Français 2019"** par un vote de plus de 710 000 personnes.

Candidate Normande parmi 14 autres villages de toute la France représentant leur région respective, tous plus beaux les uns que les autres, Saint-Vaast est devenue, en l'espace de quelques secondes, l'incontournable lieu qu'il faut voir ! Maintenant connue non seulement dans tout le pays, mais aussi dans le monde entier, jusqu'en Chine, la commune doit désormais se préparer à une affluence record.

Voici un aperçu des premiers articles de presse sur cette extraordinaire aventure qui met notre belle commune sous les projecteurs médiatiques.



1er mars 2019 : la Presse de la Manche, très impliquée dans l'événement.



Le flyer appelant à voter, imprimé à 20 000 exemplaires qui ont été distribués dans de nombreuses communes du Val de Saire. Des banderoles avaient à la même occasion été données.



Presse de la Manche du 7 mars 2019.



Ouest France du 2 mars 2019, journal également très impliqué.



La Manche Libre des 13 et 16 mai, des 4 et 5 juin 2019, journal qui a été d'un grand soutien.



La mairie a communiqué via les média locaux.

Et soudain...



LA VICTOIRE !

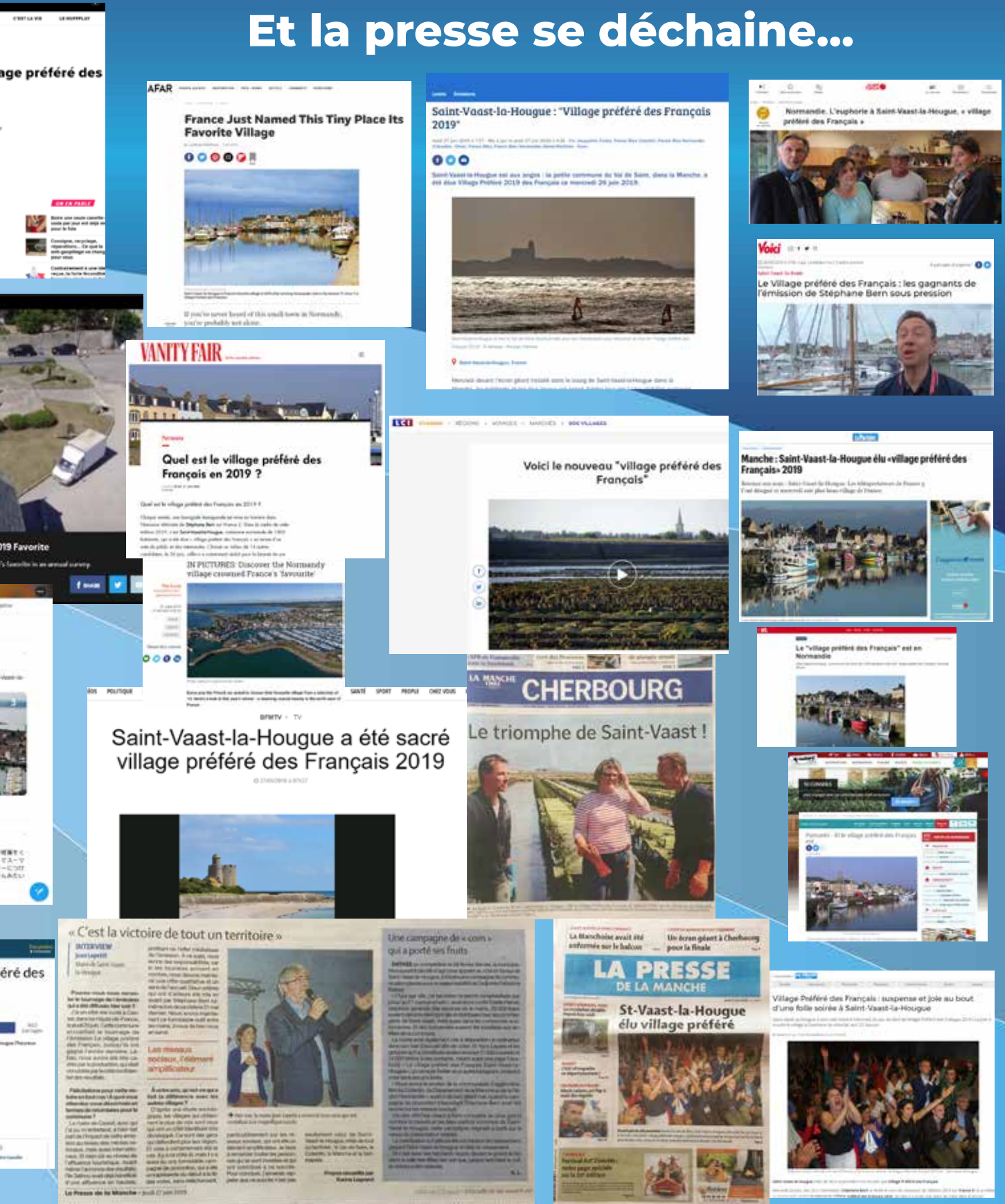
Village Préféré des Français : suspense et joie au bout d'une folle soirée à Saint-Vaast-la-Hougue

Saint-Vaast-la-Hougue a donc été honoré mercredi 26 juin du titre de Village Préféré des Français 2019 ! La joie a envahi le village à l'annonce du résultat vers 23 heures.

Publié le 27 juin 19 à 6:33 | Modifié le 27 juin 19 à 6:36



Et la presse se déchaîne...



S O C I A L

Le repas des aînés

Réussite totale encore cette année du repas des aînés (+67 ans). 204 personnes étaient présentes dans la joie et la bonne humeur sous le soleil des Antilles. Merci aux bénévoles, merci à Daniel et son équipe pour la préparation du repas digne de "master chef".

Une ambiance très festive animée par

Jeanne et Robin du cabaret le "Tambour".

Nous avons parmi nous notre doyenne Madeleine MERCIER (100 ans) et notre doyen Pierre ENDELIN (98 ans).

Notre traditionnel colis de Noël a été offert à nos aînés de plus de 75 ans.



Le CCAS

Le CCAS a pour mission de venir en aide à toute personne rencontrant des difficultés au niveau financier ou administratif. Le CCAS aide financièrement les jeunes dans leur scolarité (cantine, apprentissage, frais de matériel, classe découverte, voyages d'études...) ainsi que dans leurs loisirs (participation aux frais d'équipement, aux adhésions sportives).

Les CCAS gère le panier du val de Saire en partenariat avec la banque alimentaire.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut s'inscrire en mairie.

Les personnes concernées reçoivent un colis mensuel, demande à renouveler tous les 3 mois. Toutes ces aides sont calculées en fonction des ressources des demandeurs.

Il organise un portage de repas, merci de se renseigner auprès de nos services.

Logements HLM

Les personnes désireuses d'obtenir un logement HLM doivent venir retirer un dossier d'inscription en mairie et le retourner accompagné des justificatifs demandés. Il sera instruit et ajouté à la liste en attente. Attention : il est important de rappeler que les dossiers les plus anciens seront traités en priorité. Ainsi, lorsqu'un logement se libère, une commission interne se réunit et présélectionne trois dossiers correspondant à la taille du logement vacant. Les sociétés HLM choisissent ensuite un dossier parmi eux. Ce sont elles seules qui prennent la décision finale.



Cimetière

Réception et écoute des habitants en vue d'une place vers un caveau ou columbarium. Collaboration étroite avec Julien Philippe (services techniques)

Le marché

Transmission des autorisations d'emplacement sur le marché avec notre policière municipale Marie-Claude DENOLLE, demande écrite à effectuer auprès des services de la mairie.



Quelques chiffres

- Panier du Val de Saire : 23 familles (mensuel)
- Portage de repas : 16 à 20 personnes / jour
- Bons alimentaires (1700 €) année 2018
- 350 colis distribués au plus de 75 ans
- Dons envers le CCAS 1290€- 28 logements HLM de réattribué en 2018



Contacter le CCAS

Les horaires d'ouverture sont les mardis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, les jeudis de 9h30 à 12h à l'annexe du CCAS, près de la médiathèque. En cas d'urgence, se rendre en mairie.

CCAS : **02 33 20 14 69**

Vous l'avez tous remarqué, il y a eu et il y a encore actuellement de nombreux travaux sur la commune de Saint-Vaast. Qu'il s'agisse de réfection de voirie, d'effacement de réseaux, de restauration des bâtiments communaux, de constructions et d'aménagements divers et variés, les projets ne manquent pas.

Un petit tour d'horizon vous aidera à y voir plus clair...

Du côté des HLM...



L'aménagement des jardins d'Isamberville se poursuit. Encore quelques petits réglages, et la fontaine sera en service, pour la plus grande joie des promeneurs.



La voirie rue d'Isamberville a également été créée pour une partie et refaite pour une autre, après l'effacement des réseaux réalisé dans ce quartier.



Une caméra de vidéosurveillance a été installée sur l'un des immeubles HLM par la Mairie. Elle a pour principal objet la surveillance du secteur des jardins et ainsi de lutter contre le vandalisme.

L'EFFACEMENT DES RÉSEAUX



Après la construction des feux tricolores, l'aménagement du carrefour de l'école, la rue Maréchal Foch est en pleine effervescence. L'effacement des réseaux est maintenant achevé et la voirie sera refaite sous peu.

Pour une ville toujours plus moderne et accueillante !



TRAVAUX

Du côté de la Hougue...

La signalétique de la piste cyclable de la Hougue vient d'être installée et le traçage de la ligne centrale effectué. Des aménagements divers ont été réalisés sur le long de cette voie, notamment l'installation de tables de pique-nique et surtout l'agencement du parking jouxtant cette piste.



La partie centrale de la chaussée de la rue Croix-Marigny a été refaite et réaménagée pour une plus grande sécurité.

Le parking de la chasse des Amours sera, lui aussi dans les prochains mois, restauré et modifié.



LA SALLE DES FÊTES



À l'automne dernier, les portes vétustes de **la salle des fêtes** ont été remplacées par de nouvelles menuiseries en PVC. Quelques mois avant, ce sont les fenêtres qui avaient été changées et la cuisine modernisée.

La salle Max-Pol Fouchet a également bénéficié de plusieurs aménagements et restaurations, tant dans la cour que dans les locaux d'entretien.

SÉCURITÉ

LA ZONE 30 EN QUESTION ?

Daniel SIMON, Conseiller délégué au sport.

Saint-Vaast –la- Hougue cité balnéaire se doit d’être attractive tant par son accueil que par les animations qu’elle offre.

Ce printemps 2019 fut le printemps des festivités avec, dès le mois d’avril, la reprise des navettes vers l’île de Tatihou, la fête du printemps initiée par l’ACOPA, un gala de boxe organisé par le boxing club du Val de Saire suivi par le Défi des ports de pêche en mai. Pendant toute une semaine, des pêcheurs ont régaté sur notre plan d’eau tandis que de nombreuses animations et concerts se déroulaient sur la place Belle Isle. Enfin, fin Mai, Saint-Vaast a accueilli Stéphane Bern le célèbre animateur TV qui a permis de consacrer le 26 juin notre commune “village préféré des Français 2019”.

Le mois de juin a eu aussi son lot de manifestations avec la 4ème édition de Musicoport, le festival Chants de Marins et le semi marathon des Vikings.

La programmation de la fête du vélo, journée découverte de notre ville et campagne en bicyclette, a cependant dû être annulée du fait de conditions météorologiques défavorables qui

rappellent combien la réussite des événements en plein air est liée à la météo.

Sur un plan sportif, soulignons l’un des plus beaux exploits de son histoire réalisé par le football club du Val de Saire en remportant la coupe de la Manche après avoir à nouveau réussi à monter d’une division et ce pour la deuxième année consécutive. L’équipe première accède en Régional 3, rejoignant ainsi le niveau des années 70 -80. C’est tout un canton qui se réjouit et les communes vont se mobiliser pour permettre à ce club de poursuivre son évolution.

Depuis plusieurs années un de nos projets est de remettre le vélo au cœur de la cité. Saint-Vaast a obtenu le label “ville prudente” reconnaissant la prévention et les mesures de sécurité mises en place pour tous.

Le panneau ville prudente est désormais apposé à l’entrée de la ville, la zone trente a été matérialisée par des panneaux de signalisation et une réunion publique permettant de sensibiliser le plus grand nombre s’est tenue le 25 juin.

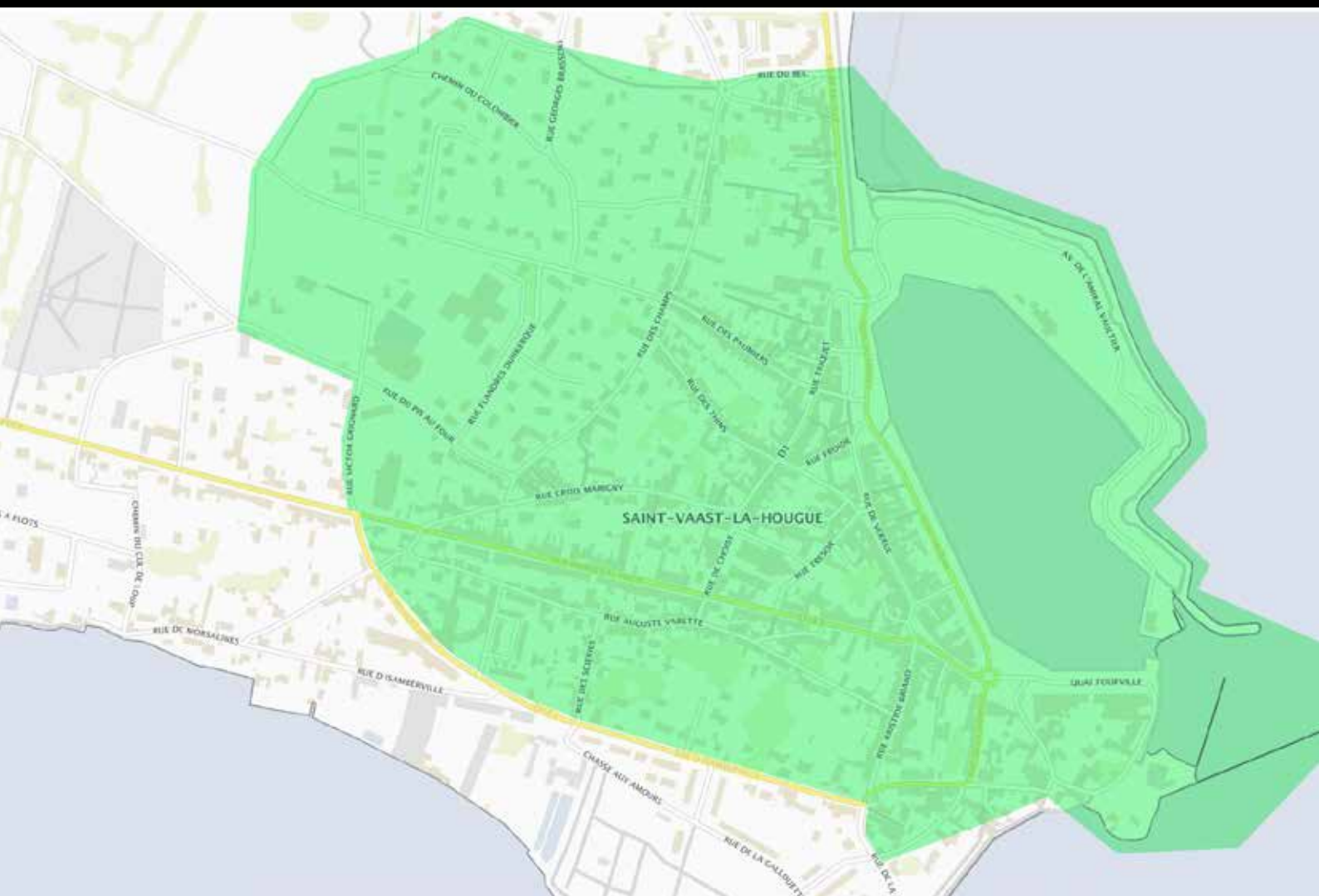
En 2018, une intervention auprès des élèves de l’école primaire et du secondaire a permis d’expliquer la zone trente et le double sens cyclable. Nous profitons de cet article pour remercier Mr Picot, directeur de l’école Marcel Lepaysant, et Mme Aussant, principale du collège Guillaume Fouace, pour leur aide et soutien dans ce projet.

Cette action dans les établissements scolaires, menée avec l’aide de Madame Denolle, policière municipale, a permis de faire un rappel du code de la route, d’aborder les conditions du double sens cyclable, exclusivement réservé aux cyclistes, ainsi que la notion de responsabilité portée par chacun et de répondre aux questions des élèves.

Qu’est-ce qu’une zone trente ?

Une zone trente est une surface qui englobe plusieurs rues, plusieurs quartiers. Elle est matérialisée par un panneau qui vous indique la vitesse à ne pas dépasser “30km” sur toutes





les rues, vous ne pourrez reprendre une vitesse limitée à 50 qu'après le franchissement du panneau de fin de zone 30.

Sur Saint-Vaast -la- Hougue, elle englobe une grande partie de la ville. Les deux grands axes restés à 50 Km/H sont la rue Maréchal Foch jusqu'au feu, en venant de Quettehou, et la rue d'Isamberville.

Les quais, la rue Maréchal Foch, le centre ville, le quartier du gymnase- école primaire-collège, la rue des champs, la rue Auguste Varette sont inclus dans la zone 30.

Le double sens cyclable en zone trente est la possibilité, pour les cyclistes, de prendre à contre sens les sens interdits. Un panneau de double sens

rappelle au conducteur motorisé qu'il peut croiser un cycliste et que ce dernier est autorisé à rouler dans ce sens quand il est indiqué sous le panneau sens interdit "sauf vélo".

Quelle que soit l'é étroitesse d'une voie, il n'y a aucune raison de ne pas autoriser les cyclistes à l'emprunter à partir du moment où la vitesse des véhicules motorisés ne dépasse pas le 30. C'est une zone de partage, les usagers se voient mutuellement, ralentissent et manœuvrent pour se croiser. C'est un état d'esprit que l'on doit développer.

Dans une rue étroite, le plus manœuvrant étant le cycliste, c'est le plus souvent lui qui se garera entre deux voitures ou sur un bateau pour laisser

passer l'autre usager.

Toutes les enquêtes sur ce sujet montrent que ce système n'est pas accidentogène. Un véhicule à 30 km/h nécessite une distance de 13m pour s'arrêter en cas d'urgence au lieu de 28m à 50 km/h. Cette vitesse réduite permet à l'automobiliste d'avoir un champ visuel fonctionnel plus large avec les autres usagers et de les éviter. La probabilité de tuer un piéton passe de 80% à 50 km/h à environ 10% à 30 km/h..

C'est en raison de cette faible vitesse des véhicules qu'une cohabitation dans de bonnes conditions de sécurité est possible entre les véhicules motorisés et les vélos sur la même chaussée.

COMMERCES

ET SI ON PARLAIT ATTRACTIVITÉ ?

De nouveaux commerces ont ouvert sur la commune !

L'attractivité de la commune encore une fois démontrée par l'arrivée de **10 nouveaux commerces**.

La Mairie est heureuse de vous les présenter.



Café-Brasserie

pour se restaurer ou boire un verre, pensez au Détour du Quai Vauban



Cheveux au Vent

le nouveau salon de coiffure vous reçoit Quai Vauban



Mona

idées diverses et variées, rendez-vous chez Mona, rue de Verrüe



Pois Rayures et Caro

Caro et Flo vous accueillent dans leur nouvelle boutique, rue de Verrüe



Boucherie-charcuterie

Christophe et Chloé sont ravis de vous servir rue Gautier



Tout pour l'apéro

de nombreux amuse-bouche vous attendent rue Gautier



BaraWine

se fera une joie de vous recevoir Quai Vauban



Terre et Mer

le long du quai Vauban, de multiples trésors vous attendent



Boulangerie Pâtisserie

Christelle et Philippe vous attendent Place Belle Isle



Boulangerie Pâtisserie

la boulangerie Marie s'est agrandie en s'installant rue de Verrue

INFOS DIVERSES



Saint-Vaast exposée aux Galeries Lafayette

Vous n'y croyez pas ?

Pourtant si, **Saint-Vaast-la-Hougue** exposera **aux Galeries Lafayette** deux photos des dix que compte l'opération "Normandie Chérie" qui vise à valoriser la région au travers de la mode.

C'est une première pour une région de France et c'est la Normandie qui est l'invitée des Galeries Lafayette à Paris durant cet été 2019. Pourquoi ? Parce que "La Normandie a construit

sa renommée sur ses paysages et son ambiance singulière et son rôle dans l'Histoire mondiale font d'elle la deuxième région la plus connue au monde derrière la Californie" comme l'indique Alexandre Liot, directeur des Galeries Lafayette Paris.

Nul doute qu'avec ses 37 millions de visiteurs annuels Saint-Vaast-la-Hougue va en éblouir plus d'un !

Info : Photographe Kourtney ROY du 5 juillet au 1er septembre aux Galeries Lafayette Paris Boulevard Hassmann.



Saint-Vaast-la-Hougue sur les réseaux sociaux

Saint-Vaast a fait son entrée il y a déjà quelques années sur les réseaux sociaux. N'oubliez donc pas de vous y abonner et d'utiliser le hastag **#SVLH** pour vos publications !



Saint Vaast Com et **Le Village Préféré des Français Saint Vaast la Hougue**



SVLH_VP19



svlh_vp2019

Échappées Belles en tournage sur Saint-Vaast

L'équipe de l'émission **Échappées Belles** présentée par Sophie Jovillard est venue préparer un reportage dans le Cotentin.

Bien entendu, ils sont venus visiter Saint-Vaast afin de **filmer l'activité ostréicole auprès de Stéphanie & Guillaume Lefèvre**, ainsi que l'île Tatihou.

Le tournage a été réalisé sur deux jours et l'émission devrait être diffusée à l'automne sur France 5.



Les Anciens Combattants

Pour le **D-DAY 1944-2019**, rendez-vous était pris le **21 Juin** au Square des Anciens Combattants pour commémorer d'une part, le **75ème anniversaire de la Libération de St-Vaast**, et d'autre part en ce même lieu, l'inauguration d'une plaque sur un banc en mémoire de notre ami **Auguste Hautemanière**, qui fût conseiller municipal, Président de la Section Parachutiste de la Manche et Président des Anciens Combattants.

L'Aide au permis

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la commune peut vous soutenir dans le financement de votre permis de conduire par l'octroi d'une **aide financière de 400€**.

Les renseignements peuvent être fournis en contactant les services de la mairie.

Saint-Vaast-la-Hougue



Et si on s'amusait un peu ?

Un livre de coloriages consacré à Saint-Vaast-la-Hougue est paru aux éditions Coloriages & Découvertes.

Destiné aux enfants comme aux adultes, il permet de découvrir la ville à travers 26 dessins accompagnés de courtes histoires.

Au fil des pages, le lecteur visitera les lieux marquants de Saint-Vaast (les tours Vauban, Tatihou) et se plongera dans les moments forts de son histoire (les Vikings, la bataille de la Hougue). Les activités des Saint-Vaastais sont aussi mises à l'honneur (les chantiers

navals, l'ostréiculture, les traversées de Tatihou) ainsi que les milieux naturels.

Tout en s'amusant à colorier de beaux dessins (inspirés de photos actuelles mais aussi de tableaux anciens), le lecteur apprendra des anecdotes parfois méconnues.

Conçu et imprimé en France sur un papier de qualité, c'est le cadeau idéal pour garder un bon souvenir de Saint-Vaast-la-Hougue.

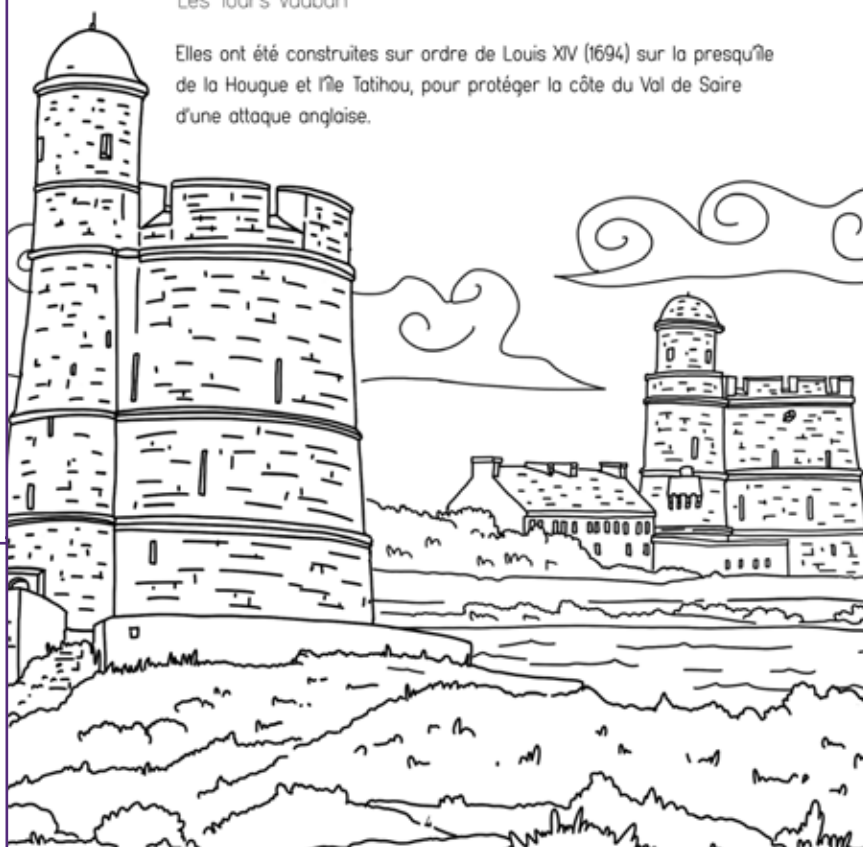
DÉCOUVERTE

Renseignements :
www.coloriagesetdecouvertes.fr

Auteur Mathieu de Herzer
Dessins : Frédéric Brogord
Maquette : Florence Puzin
Éditeur : Éric Leblond

Les Tours Vauban

Elles ont été construites sur ordre de Louis XIV (1694) sur la presqu'île de la Hougue et l'île Tatihou, pour protéger la côte du Val de Saire d'une attaque anglaise.



La maison Gosselin

